

FORMATION + TEST AIPR ENCADRANTS

Objectifs

- Préparation A.I.P.R. Encadrant.

Depuis le 1er Janvier 2018, les intervenants en préparation ou exécution des travaux à proximité des réseaux sont soumis à l'obligation de disposer d'une AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux).

Public Visé

Pour les encadrants de chantier, chef de chantier, Chef d'équipe devant réaliser des chantiers et amenés à travailler sur des chantiers de travaux publics.

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis particulier. Comprendre le français.

Parcours pédagogique

1 – LES ENJEUX ET LA RÉGLEMENTATION

- Les enjeux : accidents liés aux réseaux, risques pour les personnes, les biens et l'environnement.
- Les acteurs : responsable de projet, exploitant de réseaux, exécutant des travaux, guichet unique.
- Le vocabulaire : réseaux sensibles et non sensibles, classes de précision A, B et C, affleurants, investigations complémentaires, clauses techniques et financières.
- Les responsabilités de l'encadrant et les sanctions encourues.

2 – PRÉPARATION DU CHANTIER

- La DICT : contenu, délais de validité, DT-DICT conjointe.
- Analyse des réponses des exploitants, du DCE et du marché.
- Compétences des personnels : vérifier les AIPR de l'équipe.
- Le marquage-piquetage : réception, couleurs normalisées, maintien pendant les travaux.
- Application du guide technique : choix des techniques selon la distance au réseau (fuseau).
- Lecture des indices et des affleurants.
- Travaux sans tranchée : précautions spécifiques.

3 – AU COURS DU CHANTIER

- Opérations sur chantier : consignes aux opérateurs, présence des récépissés, suivi des écarts avec les plans.
- Travaux urgents : conditions et démarches.
- Constat d'arrêt ou de sursis de travaux.
- Conduite à tenir en cas de dommage : arrêter, alerter, aménager, accueillir les secours.
- Constat de dommage contradictoire.

4 – EXAMEN

- Entraînement au QCM sur cas pratiques.
- Passage du QCM AIPR Encadrant.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Lieu : Locaux de l'ECIR FORMATION ou de l'entreprise,
- Salle de cours équipée (vidéo...),
- Mise à disposition de tablettes pour réaliser le QCM DT-DICT,
- Encadrement par un formateur ayant plusieurs années d'expérience en entreprise.



Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement journalière
- Clôture de stage : fiche de satisfaction du stagiaire
- Attestation de stage
- Avis du formateur sur le stagiaire pour aider l'employeur à définir le contenu du titre d'habilitation
- Attestation de réussite au QCM DT DICT le cas échéant, permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter le Référent handicap M.Olivier PRAT 06.84.24.05.76. / olivier.prat@ecirtp.fr

Effectif

De 5 à 12 Personnes